

## RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE

### RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

**Procès verbal de l'Assemblée du comité de vigilance du 6 mars  
2014 à 9h00 au 107 chemin Maine Central à Bury.**

#### **Présence :**

- M. Michel Yergeau, représentant de la ville de Sherbrooke
- M. René Vachon, représentant de la MRC du Haut-St-François
- M. Mikael Auger, directeur des opérations de Valoris
- M. Dave Bouchard, représentant de GSI Environnement
- M. Marc Turcotte, inspecteur municipalité de Bury
- Lynne Martel-Bégin, voisine du site
- M. Daniel Fréchette, représentant des résidents
- M. Réal Marcoux, représentant de l'UPA
- M. Michel Grondin, représentant du MDDEFP
- M. René-Pierre Johnson-Lafleur, stagiaire de Valoris

#### **Personnes absentes :**

- M. Yvon Bégin, COGESAF
- M. Robert Goulet, représentant du MDDEFP

#### **1) Ouverture de la séance**

M. Mikael Auger déclare la séance ouverte à 9h00.

## 2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé de la présente assemblée est adopté, elle se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès verbal de la réunion précédente.
4. Révision des récentes plaintes :
  - a. Plaintes d'odeur ;
  - b. Plaintes de bruit ;
5. Résultats des analyses environnementales :
  - a. Traitement des eaux ;
  - b. Détecteur de radiation ;
6. Présentation des tonnages de matières enfouis.
7. Avancement des projets :
  - a. Centre de tri (permanent et temporaire) ;
  - b. Fermeture de cellules ;
  - c. Entrée du site;
  - d. Gravière;
  - e. Modélisation des odeurs ;
  - f. Caractérisation du ruisseau Bégin ;
  - g. Goélands;
8. Période de questions.
9. Date et sujets de la prochaine réunion.
10. Levée de la réunion.

### **3) Adoption du procès verbal de la réunion précédente**

#### **a. Retour sur le détail du procès verbal de la réunion précédente**

M. Auger revient brièvement sur les points énumérés du procès-verbal du 5 décembre 2013. Au point numéro 9, M. Vachon précise que l'organisme qu'il aurait mentionné serait plutôt l'UPA.

### **Résolution 2013-12-05-0013**

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du comité de vigilance du 5 décembre 2013, avec les modifications précédentes.

Adopté

### **5) Révision des récentes plaintes**

#### **Plaintes d'odeurs**

Aucune plainte d'odeur depuis la dernière rencontre.

#### **Plaintes de bruits**

Aucune plainte de bruit depuis la dernière rencontre.

### **6) Résultats des analyses environnementales**

#### **a) Traitement des eaux**

M. Auger distribue le rapport du LES et du LET aux personnes n'ayant pas de support informatique.

M. Auger présente les résultats obtenus pour le système de traitement des eaux au LES et au LET pour l'année 2013. Tous les résultats respectent les normes en vigueur. Les volumes de lixiviats traités sont présentés avec l'ajout de données pouvant provenir d'Environnement Canada ou de Météomédia pour pallier au manque de prise de donnée.

M. Auger présente les résultats obtenues au LES en 2014. Un dépassement à 1,6 mg P / L en phosphore total a été observé le 05-02-2013.

M. Auger explique que Valoris effectue un test préliminaire avant chaque échantillonnage officiel des rejets du LES (ou du LET en été) via *Aquatech* depuis l'été 2013. Le paramètre analysé à leur laboratoire est l'Ortho-phosphate (O-PO<sub>4</sub>). Un ratio de calcul avait été déterminé pour obtenir le résultat P-tot. Ce ratio a été valide jusqu'au

début février 2014, mais dû aux conditions extrêmes de cet hiver (plusieurs périodes de grands froids subséquentes), le travail bactérien a été affecté à la baisse. Ceci affectant donc le ratio prédéterminé. Une fois cet échantillon confiné, l'opérateur de Valoris procède à l'échantillonnage officiel, pour le transmettre au laboratoire accrédité, *Biolab*. Compte tenu de l'important délai associé à la réception des résultats, la correction du dosage n'a pu être effectuée correctement à temps. Les correctifs nécessaires seront faits, ainsi qu'une recherche de fournisseur pour un redosage en bactérie, si requis.

M. Grondin demande de vérifier si la norme de 0,3 mg P / L est légale et si elle est applicable tant au LES qu'au LET. Les vérifications seront effectuées et précisées à la prochaine réunion.

### **b) Détection de radiation**

Deux alarmes ont eu lieu depuis la dernière réunion, une de niveau 3 et la seconde de niveau 2. Après avoir été entreposés quelques jours dans l'entrepôt en béton armé utilisé à cet effet, les déchets ont repassé avec succès la détection en radiation.

Aucune alarme en 2014.

M. Auger précise que le détecteur est tombé en panne du 20 décembre 2013 au 13 février 2014. Le système a été remis en fonction une fois la visite d'entretien effectuée. Étant donné la lenteur du service après-vente de l'entreprise d'entretien, des démarches pour trouver d'autres fournisseurs seront effectuées.

M. Marcoux demande qu'elle serait le suivi des clients qui pourraient repartir avec des déchets radioactifs et combien de temps les déchets sont entreposés avant d'être détectés à nouveau. Le code de procédure sera présenté à la prochaine réunion.

## **7) Présentation des tonnages de matières transportées sur le site**

M. Auger présente le tableau de tonnage par mois et cumulatif. Il est mentionné que le tonnage annuel en 2013 est d'environ 72 000 tonnes. Cette hausse de tonnage est causée par la prise en charge des déchets de la ville de Sherbrooke depuis avril et de l'apport de déchets via de nouveaux clients.

Les quantités qui sont enfouies en janvier 2014 sont de 4954.96 tonnes métriques et le reste de l'année sera similaire au tonnage de l'année 2013. L'arrivée du nouveau centre de tri en automne, aidera à réduire le tonnage pour les futures années (40 000 tonnes attendus).

## 8) Avancement des projets

M. Auger parle des projets en cours et à venir.

**Centre de tri permanent :** Il a été proposé d'inclure Mme Odile Goulet à la prochaine réunion pour répondre aux nombreuses questions posées.

M. Marcoux demande s'il existe des débouchés pour le plastique des balles rondes pour l'ensilage des animaux de ferme.

**Centre de tri temporaire :** Le centre de tri temporaire sera en opération dès que la température sera favorable. Approximativement 8839,74 tonnes de matériaux de construction ont été apporté au centre de tri temporaire en 2013. De cette quantité, 5447,60 tonnes ont été revalorisées, ce qui représente un taux de diversion à l'enfouissement de 68,73%.

**Fermeture de cellule (2A-B/3A-B) :** Les travaux de fermeture de l'ancienne cellule sont complétés à environ 85% :

Les travaux suivant ont été complété en 2013 :

- Mise en place de puits de biogaz; recouvrement final des déchets; mise en place des géosynthétiques; mise en place du réseau de biogaz et mise en place de la couche de protection (45 cm de sol protégeant les membranes).

Les travaux manquant à la fermeture complète de la cellule reprendront à l'été 2014. Ces travaux consistent en :

- la mise en place de la couche de de sol végétal par-dessus la couche de protection;
- l'empierrement des tranchées de ruissèlement et de la base de la cellule (pour stabilité des talus).

Un réseau de captage de biogaz a été mis en place chez Valoris. Ce réseau de captage est composé de puits d'extraction de biogaz, d'un réseau de conduite de polyéthylène haute densité (PEHD) permettant le transport du biogaz vers une torchère, qui elle, détruit le biogaz selon les standards émis par le MDDEFP. Le branchement final du réseau et le démarrage de la torchère sera effectué à l'été 2014.

L'agrandissement du LET (cellule 5A et 5B) sera par ailleurs effectué en 2014 (18000m<sup>2</sup>).

L'octroi du contrat pour la réalisation de tous les travaux cité précédemment est sur le point d'être effectué.

**Entrée du site :** M. Auger précise qu'un suivi pour la réalisation des travaux manquant sera effectué. (qualité de pousse des plantations d'arbres et arbustes)

**Gravière :** Tous les dossiers sont préparés et autorisés. La remise des documents devrait se faire prochainement. L'exploitation sur un hectare de la gravière devra débuter à l'été 2014.

**Modélisation des odeurs :** Le dossier fait toujours partie des points à suivre. Les gens de Cascade et de GSI ainsi que Valoris devraient faire partie d'un groupe commun pour permettre de mettre sur pied cette modélisation. Les gens de GSI ont déjà un protocole de mis sur pied qui est en processus d'autorisation par les gens d'Englobe à Québec (maison mère). Les gens de GSI proposent à M. Auger de présenter leur protocole en début d'année 2014.

**Caractérisation du ruisseau Bégin:** Une rencontre du comité aviseur a eu lieu le 17 février 2014. Il a été question que les clauses suivantes seront demandées lors du prochain appel d'offres :

- Une caractérisation du ruisseau Bégin devrait être effectuée à plus d'une reprise soit :
  - Une caractérisation du ruisseau en période d'apport en eau plus grande (printemps ou automne) ;
  - En période plus sèche (milieu de l'été).

Cette combinaison sera plus représentative de l'état du ruisseau Bégin selon les spécialistes contactés.

La firme spécialisée devra fournir un prix pour l'option de caractériser dans la rivière Saint-François, en amont et en aval du ruisseau Bégin et deuxièmement, en amont du dépotoir de cascade. De plus, l'option de caractériser les berges du ruisseau sera proposée.

Enfin, il y aura production d'un rapport proposant des pistes de solution et qui inclura une étude des bassins versants du milieu agricole pour établir les charges en phosphore de chacun des tributaires.

L'appel d'offre est sur le point d'être envoyé à différents spécialistes ce printemps. Une extension de la date butoir pour la remise du rapport a été autorisé par la CRÉE. Il s'agit de l'organisme qui subventionne une partie du projet.

**Goélands :** M. Johnson-Lafleur explique que des démarches pour engager des firmes spécialisées en contrôle d'espèces nuisibles ont été faites, mais que malheureusement

leurs honoraires sont trop dispendieux. L'effarouchement des goélands sera donc effectué en régie interne, et ce, par des bruiteurs et des prédateurs artificiels.

M. Marcoux demande qu'un dénombrement et une présentation des résultats d'effarouchement soit rédigés dans un rapport. De plus, il sera possible d'incorporer un membre de Valoris dans le comité goéland dont fait partie l'UPA. Par ailleurs, M. Marcoux soulève la problématique que l'effarouchement des goélands ne fait que déplacer le problème ailleurs, soit sur les terres des propriétaires agricoles. À sa suggestion, Valoris devrait tolérer les goélands dans la mesure que les opérations du site reste productives.

## **9) Période de questions**

Mme Martel-Bégin demande s'il serait possible d'avertir les propriétaires lors de la caractérisation du ruisseau Bégin.

## **10) Date et sujets de la prochaine réunion**

Le 5 juin 2014, au 107 chemin Maine Central, Bury.

## **11) Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 10h30